



Le Maire de Lézignan-Corbières

à

Monsieur Eric BRIOLE
Président de l'association ISIS
56, boulevard Marx Dormoy
11200 LEZIGNAN-CORBIÈRES

Lézignan-Corbières, le 15 avril 2021

Nos Réf. FG/TS/EB-2021/2613
Affaire suivie par : BOUR Elisabeth
Objet : Ventes au déballage

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre déclaration préalable du 12 avril 2021 pour une vente au déballage le samedi 8 mai 2021 dans les locaux et sur le parking privé de votre association située 56 boulevard Marx Dormoy.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que votre déclaration a été enregistrée dans nos services en date du 13 avril 2021 sous le n°6.

D'autre part, je vous rappelle qu'au titre de ses pouvoirs de police, il incombe au Maire de prévenir par des précautions convenables, les maladies épidémiques ou contagieuses. Il demeure par conséquent bien entendu que cette vente est organisée sous votre seule responsabilité, sans que la commune puisse être tenue responsable en cas de foyers épidémiques.

Néanmoins, j'ai pris bonne note que vous mettiez en œuvre toutes les mesures sanitaires et de distanciation sociale en vigueur, afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Gérard FORCADA

